

Les nouvelles institutions burundaises se mettent en place petit à petit

APA, 17-08-2010 Bujumbura (Burundi) - Les nouvelles institutions burundaises se mettent petit à petit en place, après les diffuses élections ouvertes par les communales du 24 mai dernier. Ce lundi, les nouveaux députés et sénateurs, sur convocation du décret présidentiel, ont débuté leur première session. Au parlement, 105 députés sur 106 ont rejoint cette première rencontre présidée par le député Festus Ntanyungu, le doyen d'âge, comme le stipule la Constitution. L'ordre du jour de cette rencontre qui se clôturera samedi est la mise en place du Bureau de l'Assemblée nationale ainsi que la mise en place du règlement intérieur de cette institution. Au Sénat, la rencontre a été présidée par l'ancien président Jean Baptiste Bagaza, en sa qualité de doyen, avec un ordre du jour similaire à celui de l'Assemblée nationale. Le président de la République, Pierre Nkurunziza, réélu pour un second mandat, sera investi le jeudi 26 août alors que les tractations pour la formation d'un nouveau gouvernement issu des élections ont commencé. La composition de la nouvelle équipe gouvernementale sera connue aussitôt après l'investiture du Président Pierre Nkurunziza qui a rencontré les ministres la semaine dernière et a promis à chacun une vache de race améliorée comme l'a indiqué Radio-Télévision d'Etat qui a couvert l'événement. S'agissant de l'administration communale, sur 129 communes, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a pu mettre en place les conseils communaux et les administrateurs communaux dans 109 communes tandis que dans 20 communes restantes, leur mise en place reste problématique suite au refus des conseillers issus de l'Alliance des Démocrates pour le Changement (ADC) de siéger. CENI fait savoir qu'il poursuit les démarches prévues dans la loi électorale pour que finalement ces conseils soient mis en place. Si toutes les démarches aboutissent, la CENI n'exclut pas d'organiser de nouvelles élections dans les communes concernées comme l'a confirmé maintes fois à la presse son porte-parole Prosper Ntahorwamiye. Toutefois, le constat sur le terrain est tout autre car la spéculation et même la corruption, jouent pour convaincre certains membres de l'ADC d'aller siéger. Le processus électoral en cours sera clôturé par les élections des conseillers de collines et de quartiers auront lieu le 7 septembre. D'ailleurs, depuis la CENI, près de 38.000 candidatures ont été enregistrées. Les collinaires et de quartiers seront au nombre de 2905 dans tout le pays.